



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
XOoU «E+++» I «E»U«E «OH«E«E«Q
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Séjour d'information et de travail à la HACA d'une délégation de haut niveau de la Tanzanian Communication Regulatory Authority

[A](#) [1] [^A](#) [1]



Séjour d'information et de travail à la HACA d'une délégation de haut niveau de la Tanzanian Communication Regulatory Authority

07 mai 2018

Répondant favorablement à la sollicitation du Directeur Général de la Tanzanian Communications Regulatory Authority, M. James Kilaba, une délégation du régulateur des médias, des télécoms et des services de Poste tanzanien (TCRA) a effectué un séjour d'études au sein de la HACA du 24 au 26 avril 2018.

La délégation de la TCRA était composée de trois membres de son Conseil Supérieur (Board), en l'occurrence l'Ambassadeur Sylvester Mabumba, Mme Valerie Ndeneingo-Sia Msoka et Dr. Jabiri Bakari ainsi que de M. Philip Filikumjombé, Responsable juridique au sein de la Direction Générale.

Au cours de leur séjour, les membres de la délégation ont été reçus par la présidente de la HACA, Mme Amina Lemrini Elouahabi, en présence de M. Talal Salahdine, Manager des affaires africaines au sein de la Haute Autorité. Cet entretien a été l'occasion d'évoquer les liens solides de coopération

liant la HACA à la TCRA, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC).

En prélude aux différentes réunions de travail et d'échanges organisées, la délégation tanzanienne a également été reçue par M. Abdeljalil El Hammoumi, Directeur Général Adjoint, qui a exposé le périmètre d'action de la HACA en tant qu'instance constitutionnelle de régulation audiovisuelle, les grandes lignes de son fonctionnement interne, les articulations entre ses trois principales entités : Présidence, Conseil Supérieur et Direction Générale ainsi que l'approche générale qui structure ses différentes interactions avec les opérateurs audiovisuels et autres acteurs majeurs du secteur (organes gouvernementaux, institutions publiques, ANRT, etc.)

La délégation tanzanienne, qui avait été précédée, il y a quelques mois, par d'autres délégations TCRA d'exploration, reçues alors par le Directeur Général de la HACA M. Jamal Eddine Naji, a par la suite tenu des séances de partage d'information avec l'ensemble des directions de la HACA concernées par l'objet de leur mission, à savoir : « Etudes et Développement », « Infrastructures Techniques et Veille Technologique », « Etudes juridiques », « Suivi des Programmes » et « Système d'Information ».

Il s'agissait à chaque fois de présenter le département et ses différentes unités, sa contribution respective à la réalisation du plan d'action de la HACA ainsi que les principaux défis auquel il fait face.

Des informations et explications ont été également fournies sur la solution de monitoring des programmes HMS (conception, composantes, fonctionnalités, mise en application, etc.) ainsi que sur la plateforme HACA Brigdes, importante base de données et principale passerelle développée par la HACA pour fluidifier ses relations avec les opérateurs audiovisuels.

A noter enfin, qu'à la demande de la délégation de la TCRA, une séance de travail a également été organisée dans les bureaux de l'ANRT dans le but de s'inspirer des bonnes pratiques opérées par cette institution, principalement en ce qui concerne la gestion des plaintes émanant des consommateurs, particuliers ou entreprises.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>